



Invitation presse

Lundi 20 novembre 2023

Inauguration de la nouvelle Place(s) aux enfants rue Pascal !

Jeudi 23 novembre à 16h15

► Rue Pascal, devant l'école Malherbe

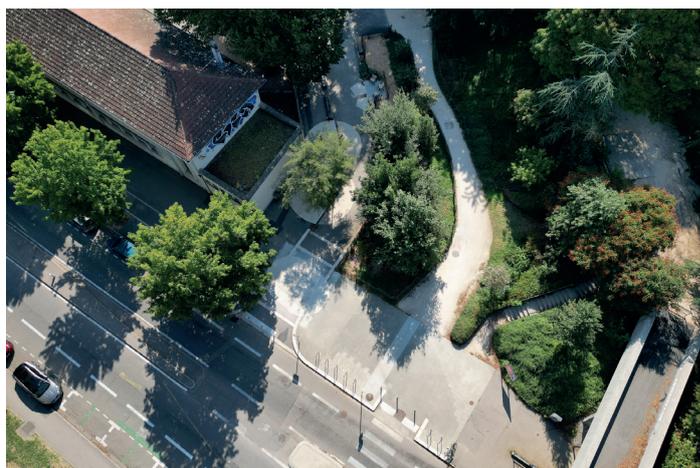
En présence de

- **Isabelle Peters**, Première Adjointe au Secteur 5 et aux Quartiers Populaires
 - **Christine Garnier**, Adjointe aux Écoles
 - **Gilles Namur**, Adjoint aux Espaces publics, à la Nature en Ville, à la Biodiversité, à la Fraicheur et aux Mobilités
- Grenoble Alpes Métropole** : excusée.

Les travaux de réaménagement du parvis de l'école Malherbe situé rue Pascal, co-portés avec Grenoble Alpes Métropole, sont terminés. Entre pérennisation de l'aire piétonne mise en place dès l'été 2021, désimperméabilisation des sols et créations d'espaces à végétaliser et pose de mobilier urbain, la rue s'apaise et devient un lieu de convivialité ; et un véritable îlot de fraîcheur en prolongement du parc de la Bruyère !

Au programme de l'inauguration

La compagnie Poétique industrie emmenée par Sylvie Guillermin réalisera une performance dansée sur la place aux enfants. Ce spectacle est programmé dans le cadre de l'appel à projets culturel sur les Place(s) aux enfants. La compagnie Poétique industrie a effectué une résidence artistique l'année dernière à l'école Malherbe. Après les discours des élu-es, de nombreuses animations sont à prévoir avec des grands jeux en bois proposés par la Maison des jeux, du maquillage pour les enfants avec l'association de maquilleur-euses professionnel-les Les fées mains de Merlin et un goûter chaud proposé par la Ville.



© Drone, Ville de Grenoble 2023

Ce spectacle intervient dans le cadre du premier appel à projets culturels sur les Place(s) aux enfants. Ce dernier est à destination des acteurs et actrices culturel-les grenoblois-es afin de les inviter à s'emparer des Places aux enfants pour les faire vivre, en lien avec les écoles, les structures locales et les habitant-es. Ces projets mettent au centre de leur proposition l'espace public et proposent aux participant-es des ateliers de pratique variés avec des intervenant-es professionnel-les. Suite à un second appel à projets, 13 nouveaux projets investiront les Place(s) aux enfants à partir de cette année.

Des travaux en plusieurs phases pour une Place aux enfants apaisée, végétalisée et conviviale !

► **Phase transitoire** : Dès l'été 2021, la rue avait été piétonnisée et fermée par une barrière et des potelets.

► **Phase de concertation** : A partir du printemps 2022, des réunions et des ateliers avec les parents d'élèves, les enseignant-es, les élèves et les riverain-es de l'école ont été organisés pour récolter les souhaits et travailler sur l'aménagement définitif de la place.

► **Phase de travaux** : Les travaux ont démarré le 3 avril 2023 pour 5 semaines. Au programme :

- Conservation de l'aire piétonne actuelle et des fermetures issues de la phase transitoire (potelets et barrière).
- Désimperméabilisation du site (**près de 900 m²** sur un espace total de 1400 m²) avec la création d'un large parvis en pavés drainants devant l'école et la désimperméabilisation de la rue et des anciennes places de stationnement grâce à la création d'un cheminement en stabilisé.

- Conservation du trottoir sud-ouest pour assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Pose de mobilier, notamment du mobilier d'assise (bancs, tabourets), des éléments ludiques, une borne fontaine et des arceaux à vélos. Le mobilier marqueur du dispositif « Place(s) aux enfants » (plateforme et boucles ludiques...) sera quant à lui installé d'ici le début de l'année 2024.
- Création d'espaces à végétaliser d'ici la fin de l'année. À la fin des travaux, un de ces espaces a été investi pour devenir le potager de l'école. Il sera pérennisé et entretenu toute l'année par l'école et les parents d'élèves.

► **Phase de plantation** : Programmée à la fin de l'année en fonction des conditions météorologiques. Les espaces à végétaliser créés durant les travaux accueilleront une prairie, des arbustes, des plantes vivaces et 7 arbres.

Budget

Coût de l'opération : **235 000 € TTC** dont **40% financés par la Ville** et **60% par Grenoble Alpes Métropole**.

